

**PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi 7 décembre 2021, à la salle multifonctionnelle située au 154 route Saint-Joseph à 19 h 00, conformément aux dispositions du Code Municipal.

Les conseillères et les conseillers

Présents : Aglaée D'Auteuil
Audrey Charest
Sylvain Proulx
Michel Moreau
Claude Lachance
Mathieu Lavigne (arrivée 19h04)

Assistance: 1

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 19h00.

Il est constaté que les avis de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, de la manière et dans les délais prévus par la loi.

21-12-9226

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption du Budget 2022
Plan triennal d'immobilisations 2022-2024

Sur la proposition de Monsieur Sylvain Proulx appuyé de Madame Audrey Charest et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

21-12-9227

BUDGET 2022

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Législation 42 375

GREFFE

Cour municipale + M.R.C. -

TOTAL 42 375

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

TOTAL 195 553

Élection

Total -

ÉVALUATION

Total 24 014

TOTAL ADMINISTRATION 261 942

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec 91 330

Service incendie 111 350

TOTAL 202 680

TRANSPORT

TOTAL 172 725

HYGIENE DU MILIEU

Ordure, récupération et compost 108 216

Vidange de boues de fosses septiques 12 440

Assainissement - opération et égouts 100 265

TOTAL 220 921

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

TOTAL 48 381

LOISIRS ET CULTURE

Salle multifonctionnelle+ resp. loisirs 44 325

Patinoire 10 970

Parcs et terrain de jeux 41 620

Bibliothèque 10 805

Quote-part M.R.C. 1 755

Maison des jeunes 11 000

Piste de ski de fond 2 000

Piste cyclable 22 030

Fête de la pêche 1 750

Cours d'entraînement aînés 600

TOTAL 146 855

TOTAL DES CHARGES 1 053 504

FRAIS DE FINANCEMENT

Capital	36 000
Intérêts	19 634

TOTAL	55 634
--------------	---------------

IMMOBILISATION

Fonds général	50 946
---------------	--------

TOTAL	50 946
--------------	---------------

GRAND TOTAL DÉPENSES	1 160 084
-----------------------------	------------------

REVENUS

Location, intérêts, licences, amendes, mutation, cour mun. et terrain de jeux	49 875
Subvention	3 500
Remboursement récupération	30 187
Transfert TVQ	12 365
Compensation de voirie locale	19 119
En lieu de taxes - école	4 100
Piste cyclable et loisirs	17 000
Carrière et Sablière	-
Compostage	27 094
Ordures ménagères	64 688

Taxe foncière générale	0,5016\$/100\$	531 623
------------------------	----------------	---------

Taxe foncière générale sûreté du Québec	0,0862\$/100\$	91 359
---	----------------	--------

Taxe foncière générale pour entretien des chemins	0,1560\$ / 100\$	165 337
--	------------------	---------

Taxe à l'ensemble égouts	-
--------------------------	---

Taxe secteur égouts	-
---------------------	---

Taxe fonctionnement secteur	100 265
-----------------------------	---------

Remboursement de prêt pour fosse septique	31 132
---	--------

Vidange des boues de fosses septiques	12 440
---------------------------------------	--------

TOTAL DES REVENUS	1 160 084
--------------------------	------------------

Salaires

Rémunération et all. maire et conseillers 35 100 \$

Pompiers:

Chef pompier travaux et pratique: 18,50 \$ heure
feux : 28,00 \$ heure

Assistant chef travaux et pratique: 18,50 \$ heure
feux : 26,00 \$ heure

Pompier travaux et pratique: 15,00 \$ heure
feux : 23,75\$ heure

L'augmentation de salaire varie de 1,4% à 8,19%.
Pour la dg, une augmentation de 0,50\$/heure au 1er janvier.

Tous ces salaires sont assujettis aux avantages sociaux
décrétés par les lois provinciales et fédérales.

Il est proposé par Madame Aglaée D'Auteuil appuyée
par Madame Audrey Charest et résolu à l'unanimité
que le budget 2022 soit et est adopté.

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU BUDGET

21-12-9228

Sur la proposition de Monsieur Claude Lachance
appuyé par Monsieur Michel Moreau, il est résolu
à l'unanimité qu'une copie du rapport du budget
soit distribuée à chaque adresse civique via le
bulletin municipal.

MÉDIAS D'INFORMATION

21-12-9229

Sur la proposition de Monsieur Claude Lachance ,
appuyé par Monsieur Mathieu Lavigne, il est résolu à
l'unanimité que la Municipalité de Dosquet
remette une copie du rapport du budget aux
médias d'information qui en feront la demande.

ENGAGEMENT BUDGÉTAIRE

21-12-9230

ATTENDU que certaines dépenses de la
Municipalité de Dosquet sont des coûts
fixes qu'il est impossible de ne pas encourir.

Sur la proposition de Monsieur Sylvain Proulx, appuyé par Monsieur Michel Moreau, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement budgétaire des dépenses dites incompressibles pour l'exercice financier 2022.

Frais du système informatique	10 300
Frais d'administration (frais de banque)	1 500
Règlement d'emprunt (capital et intérêts)	55 634
Sureté du Québec	91 330
Quote-part M.R.C.	112 273
Maire et conseillers- salaires, avant et comité	40 175
Administration - salaires et avant. soc.	106 475
Pompiers salaires et avant. soc	39 872
Voirie, inspecteur salaires et avant. soc	54 535
Traitement des eaux usées sal. et avant.	22 625
Urbanisme, salaires et avant. Soc	22 435
Embellissement, salaires et avant. soc	1 995
Concierge, resp. loisirs sal et avant. soc	19 575
Patinoire salaires et avant. soc	9 540
Terrain de jeux salaires et avant. soc	22 520
Piste cyclable, salaires et avant. soc	11 730
M.D.J. salaires	11 000
Téléphone, internet et télé avertisseur	10 352
Frais de déplacement	6 900
Services d'ordures, récupération et compost	73 224
Hydro Québec	39 300

21-12-9231

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Considérant le plan triennal d'immobilisation 2022-2024, ci-joint annexé et faisant partie intégrante de la résolution; Il est proposé par Madame Aglaée D'Auteuil, appuyée par Monsieur Mathieu Lavigne et résolu à l'unanimité d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2022-2024 et d'en faire la distribution dans le bulletin municipal.

FERMETURE DE LA SÉANCE

21-12-9232

Sur la proposition de Monsieur Claude Lachance, appuyé par Monsieur Michel Moreau, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19h30.

Maire

Directrice générale